



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Côte-d'Or

CDEN du 8 février 2022

Préparation de la rentrée 2022

Carte scolaire du premier degré

Document de travail

Table des matières

Préambule : Contexte de rentrée dans le 1^{er} degré en Côte d'Or.

I. Évolution des effectifs - contexte démographique.

II. Évolution des emplois : contexte budgétaire

III. Évolution des dotations et taux d'encadrement départementaux

IV. École Inclusive

V. Mesures générales

VI. Mesures spécifiques

VII. Évolution du tissu scolaire : Fusion d'écoles

VIII. Nomination de délégués départementaux de l'éducation nationale

Annexes :

Champ restreint des écoles avec prévisions des effectifs

PRÉAMBULE : Contexte de rentrée dans le 1^{er} degré en Côte d'Or

Pour la rentrée 2022, une forte baisse démographique est à nouveau attendue à l'échelle nationale, avec une diminution d'effectifs de 67 000 élèves. Le ministère de l'Éducation nationale poursuit son action en faveur du premier degré, pour assurer la maîtrise des savoirs fondamentaux et l'élévation générale du niveau en prenant en charge dès le plus jeune âge les difficultés d'apprentissage, et pour préserver la justice sociale.

Une augmentation de 1965 moyens pour l'enseignement public est prévue pour la rentrée. Cette mesure se traduit par une augmentation ou une stabilité des moyens d'enseignement dans toutes les académies.

Ainsi, la dotation attribuée pour l'académie de Dijon se maintient malgré une baisse des effectifs de 2 207 élèves. Le département de la Côte-d'Or prévoit une diminution de 688 élèves, il bénéficie néanmoins de 7 créations d'emplois à la rentrée 2022.

La priorité renforcée dans le premier degré permettra de poursuivre le déploiement des politiques nationales à l'échelle départementale :

- Plafonnement à 24 des classes de GS, CP et CE1 hors Éducation prioritaire. Cette limitation a été atteinte à 94% des classes pour la rentrée 2021. L'objectif est d'atteindre 100% de plafonnement pour la rentrée 2022, tout en tenant compte de l'équité territoriale et des effectifs des autres niveaux qui ne doivent pas être pénalisés par la mesure.
- Poursuite du dédoublement des classes en GS, CP et CE1 en Éducation prioritaire. Le pourcentage de classes de GS dédoublées représente 42,86 % des classes de maternelles en EP. Le pourcentage de classes de CP-CE1 dédoublées représente 56,39 % des classes d'élémentaires en EP. Le pourcentage de classes de GS, CP et CE1 dédoublées représente 51,43% des classes en EP. Cette mesure a été réalisée à 100% dès la rentrée 2021 et sera maintenue pour la rentrée 2022.
- Amélioration et renforcement des décharges des directeurs d'école, avec une priorité, pour la rentrée 2022, sur les écoles de taille moyenne et de grande taille. Ainsi, les directeurs des écoles de 12 classes et plus seront entièrement déchargés de leurs fonctions d'enseignement, et les directeurs d'écoles de 6 et 7 classes verront leurs décharges passer d'un quart à un tiers temps (circulaire à venir).
- Renforcement de l'école inclusive et des moyens dédiés à l'accompagnement des élèves en situation de handicap. Permettre la scolarisation des élèves en situation de handicap est une priorité du quinquennat. La rentrée scolaire 2022, s'inscrit dans la continuité des principes de l'école inclusive. Elle verra la poursuite des actions menées pour améliorer la scolarisation des élèves en situation de handicap, notamment par le biais de l'ouverture d'une classe ULIS et de 2 UEMA (création + pérennisation d'un moyen provisoire).

Par ailleurs, l'attention portée à la ruralité est maintenue. Les écoles situées dans les communes de moins de 5000 habitants ne pourront pas faire l'objet d'une fermeture sans l'accord du maire. En revanche les fermetures de classes seront possibles.

Hors exercice de carte scolaire, pour illustration du travail sur la ruralité, un Territoire Educatif Rural (TER) est en construction, à titre expérimental en Côte d'Or. Une convention avec les différentes parties impliquées est en cours de signature.

La préparation de la rentrée 2022 s'élabore en plusieurs temps. La carte scolaire du 1^{er} degré sera arrêtée à l'issue du CDEN du 8 février. Néanmoins, le suivi des évolutions des effectifs des écoles se poursuivra dans le cadre des CTSD ajustements de juin et août. Ces 2 temps permettront de faire le point sur les situations à revoir en cas de forte évolution des effectifs. Le CTSD de fin août permettra notamment l'affectation des enseignants le jour de la rentrée.



Pascale COQ

Directrice académique des services de l'Éducation nationale,
directrice des services départementaux de l'Éducation nationale de Côte-d'Or

I. Evolution des effectifs - contexte démographique

Au niveau académique, une baisse de 2207 élèves (soit 1,8%) est prévue dans les écoles publiques du 1^{er} degré. Tous les départements sont concernés.

Au niveau départemental, une baisse de 688 élèves est attendue (- 1,7%) entre le constat 2021 (40 934 élèves) et les prévisions 2022 (40 246 élèves). Les pertes seraient plus importantes en élémentaire (- 443) qu'en préélémentaire (- 254).

	Maternelles	Élémentaires	ULIS	Total
Constat 2020	15 348	25 741	538	41 627
Prévisions 2021	15 114	25 347	538	40 999
Constat 2021	15 012	25 366	556	40 934
Prévisions 2022	14 758	24 923	565	40 246
Ecart prévisions 22 et constat 21	- 254	- 443	9	- 688

II. Evolution des emplois : contexte budgétaire

Le département de la Côte-d'Or bénéficie de 7 créations d'emplois à la rentrée 2022.

Cette dotation d'emploi permettra pour la rentrée 2022 :

- d'améliorer les taux d'encadrement dans le département,
- de garantir le plafonnement à 24 élèves dans les classes de GS-CP et CE1 hors EP,
- de maintenir le dédoublement des classes de GS, CP et CE1 en EP,
- de poursuivre le soutien à la ruralité,
- d'assurer le renforcement des décharges de direction des écoles de moyenne et grande taille,
- de poursuivre les politiques scolaires inclusives.

III. Evolution des taux d'encadrement départementaux

Rappel de la situation les années précédentes

P/E	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Côte-d'Or	5,77	5,84	5,92	6,01	6,09
Académie	5,87	5,97	6,05	6,16	6,24
National	5,42	5,51	5,64	5,74	

IV. École Inclusive

a. Évolution des structures ULIS écoles

	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23
ULIS école	38	40	42	42	44	45

Une ULIS est créée dans la circonscription de Beaune. Il s'agit de développer le maillage des dispositifs adaptés pour favoriser la scolarisation des élèves en situation de handicap.

b. Évolution des effectifs élèves en ULIS

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Élèves ULIS	491	559	573	581

c. Unités d'enseignement autisme

1 unité d'enseignement autisme maternelle rattachée au SESSAD DAME MOSAIK + ARIA, qui fonctionne à l'école maternelle Fontaine aux jardins, Quétigny (R14),

1 unité d'enseignement autisme élémentaire à l'école d'application Trémouille, Dijon (R19),

1 unité d'enseignement autisme maternelle rattachée au SESSAD DAME MOSAIK + ARIA, qui fonctionnera à l'école maternelle Drapeau à Dijon (ouverture provisoire R21 et pérennisation du moyen R22),

1 unité d'enseignement autisme maternelle rattachée au SESSAD DAME MOSAIK + ARIA, qui fonctionnera à l'école maternelle Barbier à Nuits-Saint-Georges (R22).

V. Mesures générales

Se référer au document de travail intitulé « champ restreint »

VI. Mesures spécifiques

1. Retraits d'emplois

Enseignement spécialisé

- 1 poste sans spécialité au DEPARS à Beaune,
- 0,5 poste option D à ITEP de Semur-en-Auxois.

Poste animation soutien

- 2 postes rattachés à la circonscription ASH,
- 1 poste « Havre ».

Dispositif « accueil des enfants de moins de 3 ans »

- 1 poste à l'école maternelle Carco à Châtillon-sur-Seine,
- 1 poste à l'école maternelle Elsa Triolet à Talant.

Poste enfant du voyage

- 1 poste à l'école élémentaire Mansart à Dijon (ouverture d'une classe ordinaire)

2. Implantations d'emplois

Enseignement spécialisé

- 1,5 postes option D à UGECAM Dijon.

Unité localisée d'intégration scolaire (ULIS)

- 1 poste option D dans la circonscription de Beaune.

Unité école maternelle autisme

- 2 postes rattachés au SESSAD DAME MOSAIK + ARIA qui fonctionneront à l'école maternelle Drapeau à Dijon et à l'école maternelle Barbier à Nuits-Saint-Georges.

Animation soutien (postes itinérants)

- 2 postes rattachés à la circonscription ASH.

Dispositif « accueil des enfants de moins de 3 ans »

- 1 poste à l'école maternelle Centre à Seurre.

Conseillers pédagogiques

- 1 poste rattaché à la circonscription de Dijon Est,
- 1 poste rattaché à la circonscription de Dijon Ouest.

Décharges de professeur des écoles maître formateur

- 1 équivalent temps plein en milieu rural

VII. Évolution du tissu scolaire : Fusion d'écoles

(Sous réserve des délibérations des communes)

			situation actuelle				situation au 1 ^{er} septembre 2022			
	type	n°RNE	type de dir	poste de dir	postes ecma	postes ecol	type de dir	poste de dir	postes ecma	postes ecol
DAIX	E.E.PU	0211669A	3	1		2	5	1	1	3
DAIX	E.M.PU	0211168Z	2	1	1		fermeture de l'école			

			situation actuelle				situation au 1 ^{er} septembre 2022			
	type	n°RNE	type de dir	poste de dir	postes ecma	postes ecol	type de dir	poste de dir	postes ecma	postes ecol
BEAUNE BRETONNIERE	E.E.PU	0211636P	4	1		3	6	1	2	3
BEAUNE BRETONNIERE	E.M.PU	0210380Z	2	1	1		fermeture de l'école			

			situation actuelle				situation au 1 ^{er} septembre 2022			
	type	n°RNE	type de dir	poste de dir	postes ecma	postes ecol	type de dir	poste de dir	postes ecma	postes ecol
BEAUNE BLANCHES FLEURS	E.E.PU	0212055V	4	1		3	7	1	3	3
BEAUNE BLANCHES FLEURS	E.M.PU	0210370N	3	1	2		fermeture de l'école			

			situation actuelle				situation au 1 ^{er} septembre 2022			
	type	n°RNE	type de dir	poste de dir	postes ecma	postes ecol	type de dir	poste de dir	postes ecma	postes ecol
DAROIS	E.E.PU	0212072N	4	1		3	7	1	3	3
DAROIS	E.M.PU	0211869T	2	1	1		fermeture de l'école			

VIII. Nomination des délégués départementaux de l'éducation nationale

Circonscription	Titre	Nom Prénom	Date de naissance	Profession
Dijon centre	M.	DELION Christian	07/10/1959	Retraité
Dijon centre	Mme	ZIMMERMANN Martine	15/02/1955	Formatrice